

LE BIEN PUBLIC

ORGANE DU RÉVEIL TRIFLUVIEN.

51

35e ANNEE — N° 29

TROIS-RIVIERES, JEUDI, 22 JUILLET 1943

5 sous la copie

INJUSTICES ET ILLOGISMES NÉS DE LA "GUERRE SAINTE"

S'il est vrai que la guerre est une épreuve et que l'épreuve a pour effet de rendre l'homme meilleur, il serait temps que les Canadiens commencent à s'assagir.

On fait grand état, — et on a raison, ne serait-ce que nous démontrant l'illogisme de certains administrateurs — des déclarations de gens qui reviennent d'outre-mer et jettent les hauts-cris parce que certaines denrées sont rationnées ici, alors que là-bas on en possède en quantité. Combien plus illogique et plus incompréhensible est l'attitude habituelle des politiciens qui, même lorsqu'ils ont à étudier des problèmes dont dépend le bien-être du pays, ne peuvent se départir de leurs travers politiques et de leurs préjugés.

Tous les jours les journaux nous fournissent des exemples. Un des plus récents est bien celui que nous fournit le Premier Ministre du pays, qui, sous prétexte d'unité nationale, prétend qu'il est logique et juste en temps de guerre de corriger une injustice par une injustice. Un sénateur renchérit sur l'attitude du Premier Ministre et, après avoir écrit dans son journal que les droits les plus sacrés d'une minorité doivent être respectés, n'hésite pas à approuver en Chambre l'injustice faite aux siens. Il donne même, dans un discours chef d'œuvre d'illogisme, trois raisons pour lesquelles il vote "sans enthousiasme", comme il dit textuellement, en faveur de ce projet, même s'il est convaincu qu'en conscience il devrait voter contre.

Pendant que s'accomplissait au Sénat ce chef d'œuvre de cynisme, les chefs libéraux fédéraux acceptaient publiquement, comme leur candidat officiel dans le comté de Stanstead, un ancien député dont l'élection avait été déclarée nulle par suite de malversations électorales. Pendant ce temps, les organisations trouvaient moyen, dans un autre comté, d'ajouter 10,000 faux noms sur les listes électorales.

Ces illogismes sautent aux yeux et l'on se demande vraiment si les chefs politiques canadiens croient qu'ils pourront se dispenser d'épurer nos mœurs politiques, lorsque viendra, après la guerre, le moment d'établir les bases d'un ordre nouveau. On peut aussi se demander à quoi peuvent rimer certaines clauses de la Charte de l'Atlantique que l'Hon. Duplessis vient, avec à-propos, d'invoquer pour démontrer au Premier Ministre du pays l'injustice dont il

se rend coupable, lui et son parti, envers la province de Québec.

L'illogisme du gouvernement dans cette mesure a été démontré avec beaucoup de force par l'hon. Cardin, quand il déclarait: "On retarde le remaniement à cause de la guerre, mais il est possible que la guerre ne soit pas un obstacle à la tenue d'élections générales. Le gouvernement craint d'aborder maintenant le problème du remaniement à cause des difficultés qui pourraient exister, des troubles qui pourraient surgir, des représentations qui pourraient être faites par certaines provinces et des controverses qui pourraient détruire l'unité qui existe dans notre pays. Mais le gouvernement ne semble pas craindre de plonger le Canada dans des élections générales au cours de la guerre et avant d'effectuer le remaniement de la carte électorale. Voilà la situation".

Oui, voilà en réalité la situation, et elle prouve une fois de plus que la guerre peut servir d'excuse à des politiciens pour justifier des injustices. M. Cardin disait aussi dans son discours qu'il aurait été possible de trouver la solution du problème tout en faisant droit aux demandes des provinces de la Saskatchewan et du Manitoba. Mais comment peut-on admettre même un soupçon de cette possibilité, quand on rencontre dans un Parlement des hommes qui ont déclaré la guerre aux pays axistes parce qu'ils pressurent d'autres peuples, qui ont applaudi comme à un grand acte d'humanité aux déclarations de la Charte de l'Atlantique, et qui sont les premiers à en violer les principes?

Si on taxait publiquement ces députés d'illogiques, ils en seraient fort offensés.

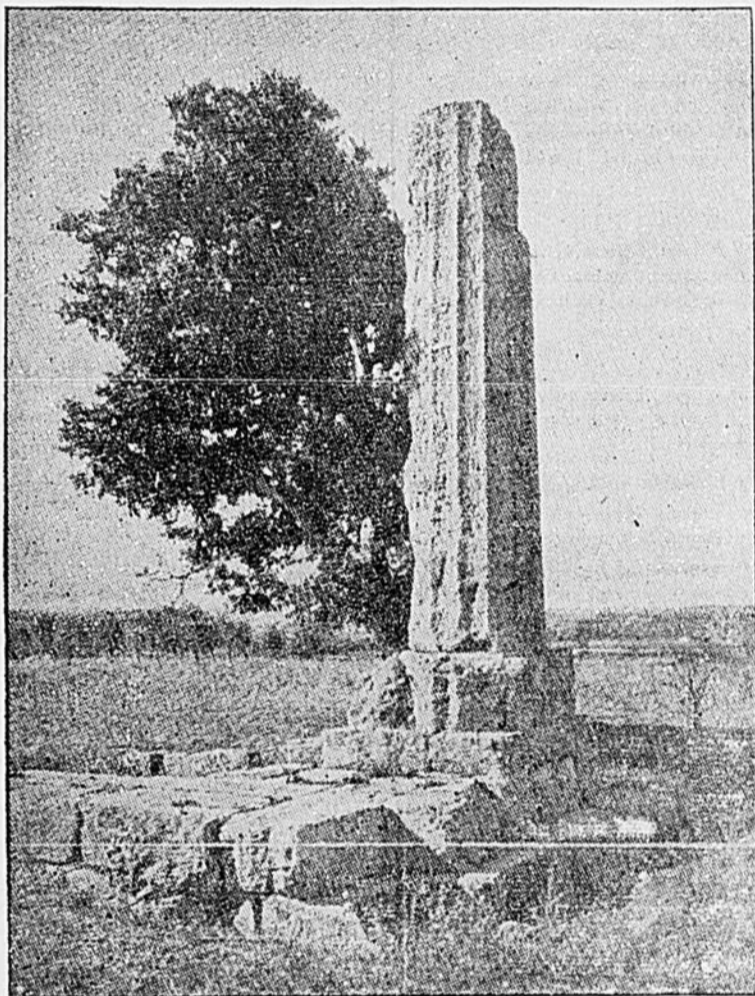
R. D.

Le sens des faits

De belles fêtes se sont déroulées, dimanche dernier, dans une des plus petites paroisses du diocèse de Nicolet. Des fêtes qu'on croirait d'abord devoir être fêtes de famille, mais qui ont pris un caractère de fêtes publiques et régionales, à cause de l'esprit d'amitié, d'entente et de coopération qui a présidé à leur préparation, immédiate et éloignée.

Saint-Samuel de Horton fêtait son cinquantième anniversaire d'existence. Le curé actuel, M. l'abbé Georges Désilets, prêtre depuis vingt-

Les ruines du temple de Jupiter, à Syracuse



Ce qui reste du temple de Jupiter, à Syracuse, ville de 55,000 habitants sur la côte est de la Sicile, dont les journaux ont annoncé l'occupation par les troupes canadiennes et britanniques. Patrie d'Archimède et de Théocrite. Archimède consacra son génie à la défense de la ville assiégée par Marcellus, 212 ans avant Jésus-Christ.

cinq ans devait au Ciel les actions de grâces des noces d'argent, et le premier pasteur de ce diocèse élevait à la prêtrise le premier enfant de la paroisse faisant partie d'une communauté religieuse.

"Nos actes nous suivent" déclara un jour un grand écrivain. A l'occasion de ce don d'une famille et d'une paroisse d'un de ses enfants à l'Eglise de Dieu comme au service des âmes, il convient de rappeler un petit fait, étonnant dans les circonstances.

Un jour d'octobre 1901, un drame paroissial s'approfondissait, se creusait dans la paroisse de Saint-Samuel. Le curé du temps, M. l'abbé Cardin, était profondément découragé. Sept semaines déjà que les écoles étaient partout ouvertes. Dans sa paroisse, une école restait fermée. Pas une institutrice disponible.

Mais un bon matin, c'est le cas de le dire, voilà le curé qui accoste, en faisant son tour du village, un de ses bons paroissiens, sortant du magasin. Il lui explique l'histoire des enfants sans école, de l'école — sans titulaire, et lui dit: "Mais j'y pense; votre femme est une ancienne maîtresse d'école; il faudrait absolument qu'elle accepte de faire la classe dans le 15, d'ici

à ce que je trouve une maîtresse d'école permanente.

Une femme qui avait déjà neuf enfants, en plus d'une grosse besogne d'habitants, accepta d'agrandir son cœur et son zèle aux besoins de son pays, et prit la charge d'une école publique, d'abord "en attendant", puis la garda pendant sept ans.

"Un homme sortit pour semer" explique l'Évangéliste dans l'admirable parabole du semeur. Faisant tout simplement sa part à la mesure des exigences du moment, une femme sortit pour semer, agrandissant sa famille de celle de toute une paroisse.

Cette femme — Mme Benjamin Bergeron — était la grand-mère du nouveau religieux, Père du Saint-Sacrement, ordonné, par permission spéciale, dans l'église de sa paroisse natale.

Pour qu'il y ait des "enfants de la paroisse", pour que toute une paroisse puisse faire sa joie de la joie d'une famille, il faut bien qu'il y ait aussi des femmes dont on puisse dire qu'elles sont ou qu'elles ont été des "mères de paroisse".

Nos actes nous suivent, et les mères préparent les chemins où passeront leurs enfants et leurs petits-enfants. Françoise Gaudet-Smet.

Livres récents

UNE DECOUVERTE
MODERNE

LE MONDE DES HEBDOMADAIRES

Nous publions ci-dessous les principaux extraits d'un article très au point et très significatif paru dans le dernier numéro du "Canadien" de Lévis, sous la signature de son rédacteur en chef, M. Léonard Roy:

"Nous avons été plus d'une fois à même de constater ou de présenter les possibilités immenses offertes par la radio non seulement dans le domaine de la technique et du confort mais aussi dans le champ des idées. Les applications modernes de la radiophonie sont une conquête merveilleuse de l'homme sur une force invisible mise au service du corps et de l'esprit. La guerre actuelle nous a démontré l'influence illimitée de la radio sur le moral des peuples et, par voie de conséquence, sur l'issue du conflit. C'est durant cette guerre que la radio canadienne, tout en travaillant à coordonner les énergies de la nation et à rapprocher les uns des autres les membres de la grande famille canadienne, nous aura conduits à cette autre découverte moderne qui est celle du monde des hebdomadaires de notre province.

"C'est l'impression que laisse en nous la revue sommaire de ce qu'a réalisé à date la Société Radio-Canada en collaboration avec nos journaux hebdomadaires de langue française. Les émissions régulières appelées "La Revue des hebdomadaires" et inaugurées, il y a deux ans, par la radio d'état ont tout simplement révélé au public un monde nouveau, palpitant de vie, un monde de plus en plus sympathique et rempli d'intérêt puisqu'il ressemblait à s'y méprendre à celui que nous connaissions déjà dans notre petit coin de pays. Habités que nous étions à vivre du capital formé des richesses de nos différentes manifestations de vie de société régionale et urbaine, absorbés que nous étions la plupart du temps par nos problèmes locaux, ce fut pour la masse une grande révélation de prendre contact, grâce à la radio, avec un monde aux aspirations semblables aux nôtres et aux problèmes souvent identiques.... C'est à ce moment que l'on a commencé à réaliser le rôle important joué par la presse hebdomadaire dans la vie sociale, économique et politique de notre province. Si certaines de ces revues radiophoniques tenaient plutôt du courrier de village par ses potins et ses faits divers destinés à la consommation domestique, il s'en est trouvé par contre un très grand nombre qui ont laissé dans notre esprit le tableau fidèle de la ri-

(Suite à la page 8.)

Vraiment...

(Suite de la page 2.)

voire essentielles au commerce. Mais les règlements de M. le Contrôleur sont si hermétiques que pour obtenir des pneus, mê-

me de caoutchouc régénéré, il va falloir troquer pour des camions nos autos de promenade qui n'auraient jamais dû se nommer ainsi... C'est la tradition de langage qui ne nous aide guère auprès du contrôle d'Etat. Faudra-t-il dès lors chasser les nou-

velles dans des picks-ups d'une tonne et demi?

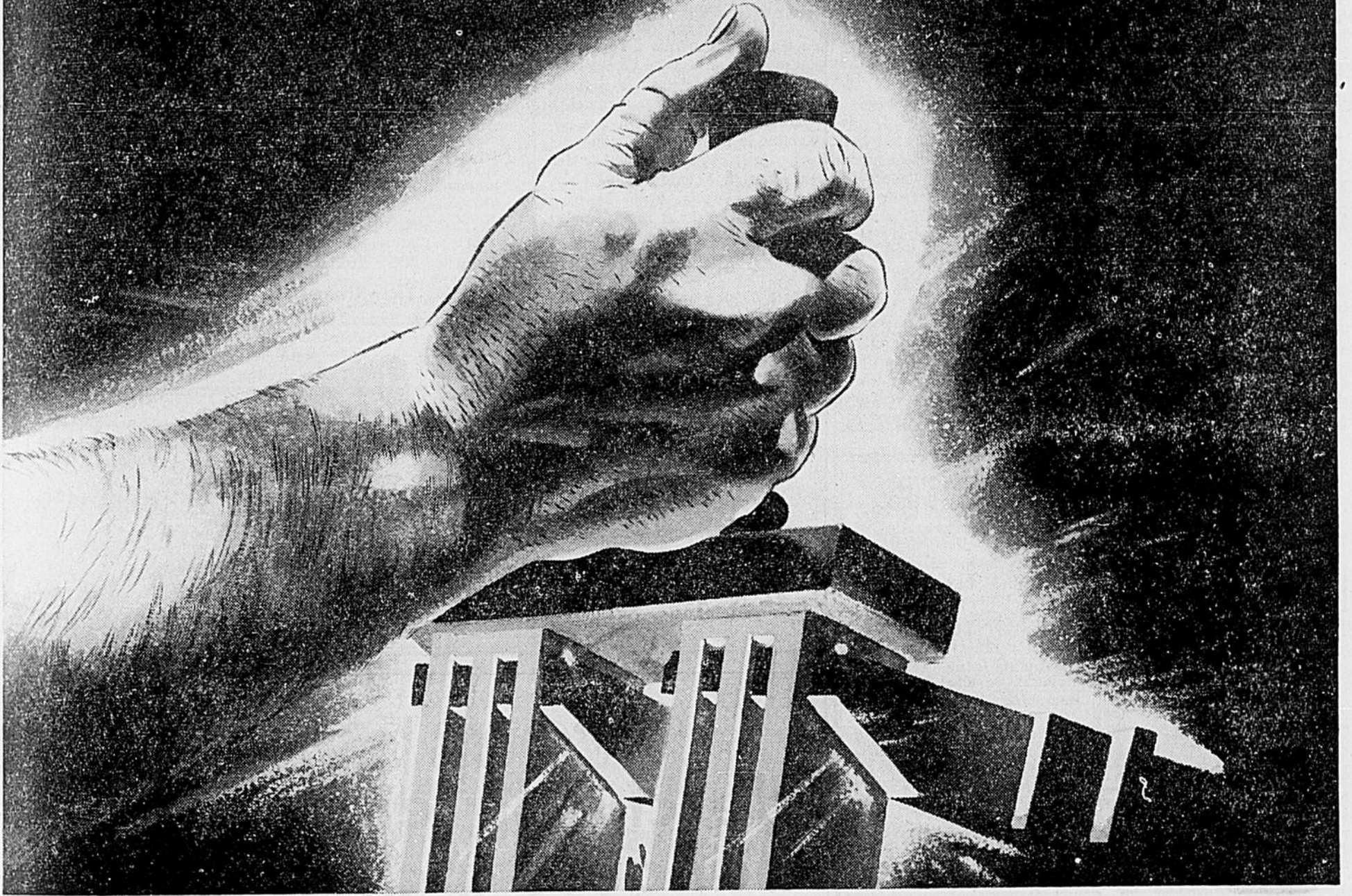
* * *

"Life" nous apprend, avec d'horribles photos à l'appui, une nouvelle flambée de la vendetta, aux Etats-Unis, entre noirs et blancs. La guerre des races y

fleurit comme aux beaux jours, dirait l'autre. Naturellement, il s'agit plus de lynchs que de combats et le perdant, c'est toujours le nègre qui a souvent, d'ailleurs, contre lui, le policeman blanc qui reste désinvolte devant du sang coulant sur une peau noire.

Berceau de la démocratie, l'Amérique n'aura jamais atteint les idéals et les fins de la démocratie tant qu'elle ne se sera pas libérée de sa haine du nègre ancrée même dans ses classes soit-disant cultivées.

(Suite à la page 6)

TOUT CE QU'IL FAUT AU QUÉBEC

LES industries de la province de Québec travaillent de concert pour produire les énormes quantités de machinerie, de matériaux et d'équipement que requièrent les armées des Nations Unies.

L'énergie électrique qui alimente l'industrie est le nerf de la production de guerre du Québec.

Aux postes de contrôle des centrales d'énergie et des usines de transmission, des surveillants sans cesse sur le qui-vive assurent aux industries de guerre du Québec une production constante d'énergie électrique. C'est grâce à cette surveillance inlassable que, dans des milliers d'usines, la nuit se

transforme en jour. Les hommes fourbus ont besoin de sommeil; les équipes succèdent aux équipes, mais jamais la production ne doit s'arrêter. A toute heure du jour et de la nuit, un personnel entraîné est prêt à rétablir le service électrique en un clin d'oeil, en dépit des tempêtes, des inondations, des accidents.

La province de Québec joue un rôle de premier plan dans l'effort de guerre du Canada et la Shawinigan Water & Power Company aide Québec à jouer ce rôle. Chaque jour en nombre croissant, tanks, canons, vaisseaux, avions, bombes et obus sortent des usines du Québec qui comptent sur la Shawinigan pour donner à leurs fourneaux et à leurs machines, l'énergie électrique requise.

**THE SHAWINIGAN WATER & POWER CO.**

De même que Québec sert les Nations Unies; la Shawinigan sert le Québec

Revenues de la taxe de vente

La perception des taxes et des divers revenus de la corporation de la cité des Trois-Rivières se fait beaucoup plus rapidement que durant l'année dernière. En effet, au 30 juin dernier, la ville avait déjà perçu la somme de \$712,047, contre \$374,161 durant la période correspondante de l'année dernière.

Dans son rapport mensuel au conseil de ville, le gérant municipal, M. Jean Asselin, donne des chiffres très intéressants sur la perception et l'explique.

On notera, tout particulièrement, les statistiques sur la première année complète d'appli-

tion de la taxe de vente.

Du 1er juillet 1942 au 30 juin dernier, la corporation de la cité des Trois-Rivières a, en effet, perçu \$198,143.92 en taxe de vente. Une fois les frais de perception et la part de la cité du Cap enlevée, il est resté un revenu net de \$159,525.67 à la cité. M. Asselin ajoute ensuite: "Il est donc à prévoir que la taxe de vente ne rapportera pas autant que les \$175,000 prévues pour la part de la cité".

Le rapport de M. Asselin donne aussi les paiements exécutés par la ville, à la suite de la perception des taxes. Ils s'élèvent à \$803,000.

INSCRIPTION A L'ETUDE DE L'AGRONOMIE

La Corporation des Agronomes reçoit de nombreuses demandes d'admission.

Les aspirants à l'étude de l'agronomie qui ont l'intention d'exercer plus tard dans la province de Québec, s'inscrivent ce mois-ci, conformément à la loi, au secrétariat général de la Corporation des Agronomes de la province de Québec, à Montréal.

On sait que la loi qui régit la

Corporation des Agronomes a été sanctionnée par le Lieutenant-Gouverneur, le 29 mai 1941. Cette corporation possède donc maintenant, quant à l'admission à l'étude et à l'exercice, les pouvoirs ordinaires conférés aux associations professionnelles légalement constituées.

Les aspirants à l'étude de l'agronomie qui détiennent un diplôme de bachelier ès arts, de bachelier ès sciences, ou un "High School Leaving Certificate", sont admis de plein droit à l'étude de l'agronomie, pourvu

qu'ils se conforment aux formalités prescrites par la loi et les règlements de la Corporation. Quant aux autres, ils doivent se présenter aux examens, tenus chaque automne, sous le contrôle d'un comité de surveillance. Ce comité, nommé par la Corporation et par les trois institutions d'enseignement agronomique de la province, siègera les 1er et 2 septembre à l'Institut Agricole d'Oka, les 13 et 14 septembre à l'École supérieure d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière, et les 4 et 5 octobre au Collège Macdonald.

Les examens portent sur la zoologie, la géologie (éléments), le français, la physique, la philosophie, l'histoire, la botanique, la chimie (éléments), les mathématiques et la géographie. L'an dernier, 40 candidats, sur un total de 80, ont été admis à l'étude de l'agronomie à la suite de ces examens. Les décisions du Comité de surveillance sont sans appel.

L'inscription des candidats se termine le 1er août de chaque année. Après cette date, la liste des aspirants à l'étude est affichée, pendant un mois, dans les trois institutions ci-haut mentionnées et publiée à deux reprises dans la Gazette Officielle de Québec.

Durant 1942, les écoles des villages du Ceylan ont cultivé 30,000 acres de blé.

Téléphone 556

Arthur Béliveau,
C. R.

Avocat et Procureur

42, rue Des Casernes,
Trois-Rivières, Qué.

LA MEDECINE INDIENNE, ENRG.

Le créateur:
Philippe Desfossés.

Le célèbre Baume Indien (contre rhumatismes, grippe, bronchites) 40c la bout.
Extracteur indien (contre cors et verrues) boîte .25c
Poudre indienne (catarrhe et maux de tête) boîte .25c
Pommade indienne (pour hémorroïdes) . . . boîte .25c
Purificateur du sang indien (pour le sang, la bile, nerfs, vers, constipation) pinte \$1.
Emplâtre indienne (tous genres de douleurs) . . . 25c

S'adresser à
50, St-Alphonse, (2e étage)
Cap-de-la-Madeleine Ouest.

LA LAURENTIENNE

Compagnie
d'Assurance-Vie

ROLAND PAILLE
Gérant de District

300, Bonaventure, Tél. 1742
Trois-Rivières.

CONSEILS AUX VOYAGEURS EN TEMPS DE GUERRE—NO 1

Gagnez du Temps...
achetez vos BILLETS
à l'avance



Évitez de vous faire du mauvais sang et simplifiez, en temps de guerre, la tâche des employés de chemins de fer en réservant vos places de bonne heure. N'attendez pas à la dernière minute pour acheter vos billets:

Pacifique Canadien

VOUS ÊTES LIBRE de choisir entre ces dix banques à charte...

Banque de Montréal
Banque de Toronto
Banque Canadienne de Commerce
Banque Dominion
Banque Impériale du Canada

Banque de Nova-Scotia
Banque Provinciale du Canada
Banque Royale du Canada
Banque Canadienne Nationale
Banque Barclays (Canada)



Ces banques sont constituées aux termes de la Loi sur la banque, promulguée par le Parlement du Canada. Elles se font concurrence en sollicitant votre clientèle. Cette rivalité même vous offre la garantie d'une gestion équitable et efficace et d'un bon service. Il est loisible aux entreprises comme aux particuliers de se rendre, à leur choix, à l'une de ces banques afin de déposer de l'argent, de négocier des emprunts ou de faire n'importe quelle autre opération de banque.

Sécurité et discrétion: telles sont les deux qualités fondamentales que le peuple canadien a toujours exigées de ses banques. Il leur a confié plus de 4,350,000 comptes de dépôts, sachant que son argent sera disponible quand il le voudra. Ses rapports quotidiens avec des gérants et des employés de banque lui ont appris que ses affaires conservent un caractère rigoureusement confidentiel. Les banques sont, dans tous les sens

du mot, les serviteurs du public. Lord Macmillan, dans le rapport de la Commission royale de 1933, s'exprimait ainsi: "Le mécanisme de la finance est délicat; si la confiance sur laquelle il repose croît avec lenteur, elle peut être détruite du jour au lendemain; aussi ceux à qui incombe la responsabilité du bien-être du peuple doivent-ils agir avec prudence quand il s'agit d'y apporter des changements".

Les banques à charte comptent au Canada plus de 3,000 succursales et agences auxquelles vous pouvez confier vos économies ou vos problèmes financiers avec l'assurance de la plus entière discrétion.

LES BANQUES À CHARTE DU CANADA

L'HON. M. DUPLESSIS PARLERA A DRUMMONDVILLE, DIMANCHE SOIR

Ralliement au parc St-Frédéric à 8 heures du soir. — Accompagné de l'hon. Antonio Elie et autres.

On vient d'annoncer officiellement que l'hon. Maurice Duplessis, chef de l'opposition au parlement de Québec, adressera la parole à Drummondville lors d'un grand ralliement qui aura lieu au parc St-Frédéric, dimanche soir le 25 juillet à 8 heures.

L'hon. Duplessis sera accompagné de l'hon. Antonio Elie, de M. Paul Beaulieu, et de M. Wilfrid Labbé, de Victoriaville. L'assemblée sera présidée conjointement par le Dr Jos. Caron, maire de Drummondville, et par M. Hervé Sylvestre, maire de Ville St-Joseph. Les orateurs locaux seront MM. Robert Bernard, président de l'Association, et Me Jos. Marier, ex-député de l'Union Nationale.

Il est probable que l'hon. Duplessis fournira de nouveaux et intéressants détails sur son attitude pour protester contre l'amendement proposé à l'acte de 1867 au sujet de la redistribution électorale.

DOUBLE CONVERSION AUX TROIS-RIVIERES

Un caporal américain, membre de l'armée canadienne et attaché aux casernes locales s'est converti au catholicisme avec son épouse. M. l'abbé Jean-Baptiste Carignan, aumônier militaire, a baptisé les catéchumènes à la chapelle privée de S. Exc. Mgr

A.-O. Comtois, et l'évêque les a immédiatement confirmés. Le lendemain, ils ont fait leur première communion à la chapelle de Marie-Réparatrice au cours d'une messe dite par M. l'abbé Philippe Normand, desservant de la paroisse St-Patrice.

Les nouveaux convertis furent l'objet d'une chaleureuse réception de la part des membres de la communauté de St-Patrice.

La conversion du caporal Knowles et de sa femme porte à une vingtaine le nombre des convertis amenés à la foi catholique par l'aumônier des casernes du Côteau.

Hommes, femmes, passés 40 ans! Usés, Vieillis?

Cherchez-vous une Vitalité Normale? Vous sentez-vous épuisé, fatigué, vieux avant l'âge? Essayez Ostrex, contenant des toniques et stimulants souvent précieux entre 30 et 40 ans: fer, calcium, phosphore, vitamine B1. Vous aide à retrouver vigueur et vitalité normales. Paquet d'essai de tablettes toniques Ostrex, seulement 35c. En vente partout, dans toutes les bonnes pharmacies.

CHAPELLE MILITAIRE

Depuis une semaine, le capitaine-aumônier Jean-Baptiste Carignan, du camp des Trois-Rivières, dit sa messe tous les matins dans une chapelle neuve, construite spécialement à cet effet d'après le plan de l'armée canadienne. Cette chapelle peut contenir 120 hommes et, après entente, elle servira à tour de rôle aux soldats catholiques et protestants.

Cinéma de PARIS

Le film "Légions d'Honneur" qui prendra l'affiche samedi au Cinéma de Paris a remporté le Grand Prix du Cinéma et l'on sait que chaque année en France ce prix est ardemment disputé. Les qualités extraordinaires du film lui ont mérité haut la main cet honneur si convoité.

"Légions d'Honneur" est un grand sujet populaire soit le conflit entre l'amitié et l'amour. Sujet connu direz-vous mais on l'a traité ici avec tellement de tact, avec tellement d'originalité, avec des situations nouvelles que le sujet nous apparaît plus neuf et combien plus poignant!

Le film débute par une scène de cour martiale. Un officier doit expliquer la raison d'une certaine blessure. S'il dit toute la vérité c'est peut-être l'honneur de son nom qu'il perdra. Il y a aussi l'honneur de l'officier à sauvegarder. Comment faire?

Or, c'est le public qui jugera car l'action nous transporte en divers milieux; nous connaissons le problème de l'officier ainsi que les circonstances du drame. Nous sommes devenus des juges et très indulgents car nous savons la vérité entière.

Charles Vanel, Abel Jacquin et Marie Bell défendent ce film avec l'art qu'on leur connaît.

Le second film sera "L'Ecole des journalistes", avec Armand Bernard, Colette Darfeuil, Pierre Stephen, Milly Mathis. Les folles aventures de deux journalistes amateurs sont ici racontées a-

vec une verve peu ordinaire et du commencement à la fin du film c'est un fou-rire continu. Armand Bernard se taille un succès personnel de grande envergure.



En abrégant
seulement d'une
minute nos
conversations au
téléphone

... nous épargnerions
110,000 heures par jour
pour les communications
de guerre

Les communications de guerre doivent passer en premier lieu...

ce qui signifie qu'il nous faut réduire au minimum l'usage non essentiel du téléphone. Il est impossible d'accroître les facilités actuelles. Votre collaboration est nécessaire si les communications de guerre doivent être promptement acheminées. Rappelez-vous que l'usage abusif du téléphone peut entraver l'activité de guerre—et que toute seconde que vous épargnez compte.



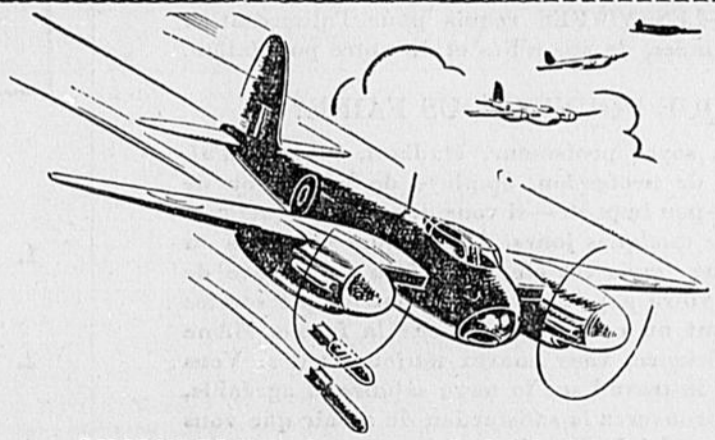
En service
actif

donnant des ailes
aux mots

IL FAUT TOUT FAIRE POUR GAGNER LA GUERRE



AVANT LA GUERRE: le jeune Jimmy Burke faisait la livraison des épiceries et il rêvait peut-être de posséder un jour son propre magasin.



AUJOURD'HUI: le pilote Burke fait la livraison des bombes dévastatrices au-dessus de l'Allemagne et, de la sorte, continue encore à vous servir.

Faisons notre part
sans hésiter—
et la victoire
sera assurée

Tout comme des milliers d'autres braves jeunes gens, Jimmy abandonna ses rêves les plus chers pour s'en aller combattre l'ennemi abhorré. Nous tous, ici au pays, devons faire tout en notre pouvoir pour appuyer leurs efforts, pour les seconder dans la lutte. Nous devons par exemple éviter d'acheter ce qui n'est pas essentiel. Utilisons jusqu'au bout les choses que nous avons—usons-les—ne gaspillons rien. Achetons des obligations et des certificats d'épargne de guerre. Faisons notre part sans sourciller.

Le coût de cet espace a été défrayé par

LA BRASSERIE DAWES BLACK HORSE — LA BRASSERIE DOW
LA BRASSERIE FRONTENAC

VRAIMENT...

(Suite de la page 3.)

La C.C.F. ne se défend guère d'être socialiste. A tout bout de champ, ses chefs et mentors l'admettent en toute candeur, témoin ce délégué qui, à la convention cécéefiste de North Battleford, se plaignait de ce que les opinions de certains membres, recrutés dans l'est du Canada, montraient une tendance à ruiner la C.C.F. comme organisation socialiste! Ni plus, ni moins! D'ailleurs, ceux qui veulent être édifiés sur le néo-socialisme, le socialisme torpédo, profilé, qui fait la philosophie de la C.C.F., n'ont qu'à lire "Social Planning for Canada (Thos. Nelson and Sons, éditeurs, Toronto, prix: \$3.75), le livre de chevet du prof. Scott, président

de la C.C.F. Incidemment, nos braves socialistes, à leurs conventions, font voir qu'il ne leur déplaît pas d'employer la manière forte, le tour de pince dictatorial, pour maintenir les membres dans les desiderata de la doctrine socialiste. C'est toujours l'histoire d'un petit groupe régentant la masse. Tout en se plaignant, avec affectation, des dictatures, la C.C.F., sur ce point, habite une maison de verre. Sa dictature est la plus radicale, la plus arbitraire qui soit. Le régentement qu'elle veut faire de l'opinion de ses membres cadre bien mal avec les libertés populaires qu'elle prétend revendiquer.

* * *

Les statistiques officielles, dont la Législature de Québec a été saisie récemment quant à l'exploitation, par le gouverne-

ment d'une hydro-électrique dans le Témiscamingue, attestent que les petits de l'étatisation ne sont pas aussi mignons, aussi roses que ça. On voit, en effet, que contre des revenus de \$395,633, le National Electricity Syndicate a enregistré des frais d'exploitation de \$135,039, des déboursés

d'administration de \$10,024 et d'autres charges de \$384,000, soit une perte nette de \$133,420 pour le dernier exercice. Si l'on y ajoute \$90,000 et \$96,500, respectivement, pour la dépréciation et l'intérêt sur le capital investi, on se trouve en face d'un déficit total de \$319,920. Si c'est là un exem-

ple des exploits que le contrôle l'Etat peut accomplir dans le champ de l'électricité, le contribuable, inquiet pour son gousset, pensera, bien naturellement, que l'exploitation privée, le private ownership tant honni et décrié, a du bon malgré tout, beaucoup de bon même.



SOLDAT du TERROIR

CETTE année le cultivateur canadien a un besoin urgent de votre aide. Il a besoin de vous pour l'aider à produire les vivres si nécessaires à la victoire. Des milliers d'agriculteurs sont actuellement sous les armes, de sorte que le fermier, le soldat du terroir, manque de main-d'oeuvre. Mais en dépit de cette pénurie de main-d'oeuvre, il est appelé à produire plus de nourriture que jamais. Les aliments sont une des armes les plus puissantes de la guerre. Il nous faut absolument les céréales, le bacon, les produits laitiers, les oeufs, le boeuf, les fruits, les légumes—LES VIVRES requis pour l'alimentation de nos armées, de nos alliés et de notre population.

QUE POUVEZ-VOUS FAIRE?

Que vous soyez professeur, étudiant, homme d'affaires ou de profession, employé de bureau ou de magasin—peu importe—si vous disposez de quelques heures, de quelques jours, de quelques semaines ou de quelques mois cet été, vous êtes en mesure de rendre à votre pays un grand et patriotique service en donnant un coup de main sur la ferme. Même sans expérience, vous pouvez toujours aider. Vous trouverez le travail sur la terre salubre et agréable, et vous éprouverez la satisfaction de savoir que vous avez rapproché la Victoire.

Ce que vous devriez faire AUJOURD'HUI!

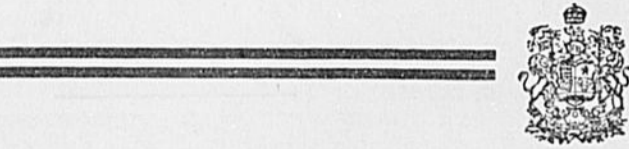
Consultez tout comité local spécialement établi dans votre ville pour le placement de la main-d'oeuvre agricole; ou bien Ecrivez au directeur fédéral-provincial de la main-d'oeuvre agricole à la capitale de votre province; ou encore Mettez-vous en relation avec votre plus proche bureau de Placement et du Service sélectif.



MINISTÈRE DU TRAVAIL

HUMPHREY MITCHELL
Ministre du TravailA. McNAMARA
Directeur du Service sélectif national

F-9



Il est nécessaire d'obtenir des renseignements précis sur la consommation du combustible au pays, afin d'assurer la répartition équitable des approvisionnements disponibles de charbon et de coke.

À PARTIR DE MAINTENANT, TOUT CONSOMMATEUR DE CHARBON et COKE

(BRIQUETTES COMPRISES)

DE QUALITÉ

*doit remplir cette formule et la
remettre à son fournisseur*

AVIS AUX CONSOMMATEURS:

Si vous consentez à prendre 25 p. 100 de vos besoins de combustible pour l'année se terminant le 1er juin 1944, en charbon bitumineux de haute volatilité, vous pouvez obtenir livraison du reste, soit 75 p. 100, en charbon de la classe A. Si vous n'y consentez pas, vous ne pouvez obtenir livraison que de la moitié de vos besoins de charbon de la classe A.

1. Aux fins de la présente formule, l'expression "charbon de la classe A" désigne le charbon anthracite (dur) (plus gros que le sarrasin), le charbon bitumineux de basse volatilité (excepté le tout-venant et le poussier), les briquettes et le coke.
2. Décrivez l'endroit et la sorte d'immeuble où le charbon de la classe A doit être livré.
3. Marquez d'un X les appareils dans lesquels le charbon de la classe A doit être brûlé: Fournaise à eau chaude ou chaudière à vapeur Fournaise à air chaud Poêle de cuisine Poêle de chauffage Chauffe-eau.
4. Au meilleur de votre connaissance, quelle quantité de charbon de la classe A a été brûlé dans cet immeuble du 1er juin 1942 au 1er juin 1943?

Quantité Espèce

5. Quelle quantité de charbon de la classe A avez-vous actuellement en mains pour chauffer l'immeuble?

Quantité en mains Espèce

6. Avez-vous des commandes de charbon de la classe A, destiné à chauffer cet immeuble, entre les mains d'un marchand de charbon et non annulées? (Répondez oui ou non.)

7. Consentez-vous à prendre 25 p. 100 de vos besoins de combustible, pour l'année se terminant le 1er juin 1944, en charbon bitumineux de haute volatilité? (Répondez oui ou non.)

Je certifie que les déclarations ci-dessus sont fidèles et exactes et je m'engage à ne pas prendre livraison d'une quantité de charbon de la classe A plus forte que celle qui est autorisée par l'ordonnance no 5 du régisseur du charbon.

Date

Signature du consommateur

Si vous n'avez pas utilisé de charbon au cours de l'année finissant le 1er juin 1943, décrivez votre appareil de chauffage et mentionnez le nombre de pièces de l'immeuble, afin de permettre à votre fournisseur de calculer la quantité de charbon dont vous aurez besoin.

Lisez bien ces instructions...

1. Cette ordonnance vise toute personne qui se propose d'acheter du charbon de la classe "A": charbon anthracite (dur), charbon bitumineux de basse volatilité, briquettes et coke qui servent à chauffer les immeubles situés dans les provinces de Québec et d'Ontario.
2. Vous pourrez vous procurer bientôt la formule nécessaire chez votre fournisseur. Après que vous aurez rempli cette formule, vous devrez la remettre au fournisseur de votre choix.
3. Les livraisons de charbon aux personnes qui n'auront pas complété et remis cette formule sont interdites, même si le charbon a été commandé et payé avant que la présente ordonnance ne devienne exécutoire.

EXEMPTIONS—Cette ordonnance ne s'applique pas aux consommateurs suivants:

- A. Les consommateurs qui utilisent seulement du charbon bitumineux de haute volatilité.
- B. Les consommateurs de charbon anthracite (dur) (sarrasin ou plus petit) ou de charbon bitumineux de basse volatilité (poussier ou le tout-venant).
- C. Les consommateurs de charbon et de coke requis pour les établissements où l'on cuit des aliments.
- D. Les consommateurs de coke pour fonderies.

TOUTE INFRACTION A CES RÉGLEMENTS EST PASSIBLE D'AMENDE

M.S. 9F

MINISTÈRE DES MUNITIONS ET APPROVISIONNEMENTS

HON. C. D. HOWE, Ministre

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET LA CONFÉRENCE DE HOT SPRINGS

Sous ce titre l'honorable Cyril le Vaillancourt, membre du Conseil Législatif, administrateur de la Fédération des Caisses Populaires et aviseur particulier de

Donald Gordon, président de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, a prononcé une causerie sur tout le réseau Français de la radio.

Monsieur Vaillancourt a insisté sur le fait que la tâche d'organiser le monde d'après guerre sur une base sociale doit être l'oeuvre

de chrétiens qui pensent en chrétiens. "Dans l'économie de demain", dit-il, "l'argent devra servir le monde et non pas l'asservir". C'est ce principe qu'a fait le succès de la conférence de Springs où les grands pays n'ont pas cherché à exploiter les petits. Monsieur Vaillancourt a alors

résumé les trois questions principales étudiées à la conférence: la production des denrées, leur distribution, et l'alimentation des peuples.

"Fasse le ciel", dit Monsieur Vaillancourt, "que les peuples et les individus qui les composent abandonnent leur lutte fratricide

et que tous travaillent au bien être commun. Notre économie dirigée canadienne a été un exemple lumineux pour le monde entier et elle démontre ce que nous pourrions accomplir sur le plan mondial si on veut bien, encore une fois, s'entendre et coopérer.



La Situation Actuelle

Depuis plus de trois ans, la guerre a eu des répercussions profondes dans tous les milieux de la vie canadienne. Nombre de gens ont subi des pertes irréparables; d'autres ont connu des angoisses indescriptibles; tous ont compris la nécessité du sacrifice et de la discipline.

Dans le domaine des affaires, comme partout ailleurs, des problèmes de tout genre se sont posés, qu'il a fallu résoudre à la fois avec détermination et prévoyance. On a dû s'adapter à de nouvelles situations, souvent difficiles, et subordonner à l'intérêt public des avantages personnels.

Tout cela s'est accompli avec courage et patience, comme il convient à un peuple déterminé à accomplir la tâche la plus difficile de son histoire. La plupart de ceux qui étaient enclins à critiquer se sont tus dès qu'ils furent mieux renseignés.

La Commission des Liqueurs de Québec a eu sa part de difficultés dans la conduite de ses affaires, ainsi qu'en témoignent les mesures que lui ont imposées les circonstances.

La Commission n'ignore pas que les initiatives qu'elle a dû prendre ont souvent causé des ennuis au public, mais elle espère avec confiance qu'une fois les faits connus, il comprendra et approuvera ses décisions.

La Commission des Liqueurs n'est pas un producteur. Ce n'est ni une distillerie, ni une brasserie, ni une fabrique de vins. Ces boissons lui sont fournies par des entreprises industrielles privées du Canada et de l'étranger.

Il est vrai qu'elle mélange des spiritueux et qu'elle les embouteille, ainsi que les vins, mais cela ne constitue qu'une petite partie de son activité.

La Commission a la prudence de se constituer quelques réserves, mais elle ne peut se réapprovisionner que chez les fabricants.

Chacun sait que certains produits sont introuvables, que d'autres par suite des risques que présente la navigation et des difficultés du temps de guerre, ne nous parviennent qu'en quantités limitées et imprévisibles, et que d'autres encore font l'objet de commandes de la part du gouvernement fédéral qui ne laissent disponible qu'une faible proportion de la consommation des années passées.

Tous ces facteurs se conjuguent pour restreindre sérieusement les stocks actuels et pour rendre les réapprovisionnements incertains. Il est même probable que cette situa-

tion, loin de s'améliorer, ne fera que s'aggraver. Aucun de ces facteurs ne dépend de la volonté de la Commission des Liqueurs.

A la rareté des produits et aux difficultés d'approvisionnement a correspondu une demande plus forte que jamais. La guerre offre peu d'avantages, cependant elle fournit du travail à une foule de gens dont la situation financière est meilleure qu'auparavant.

Naturellement, cette prospérité a fait naître le désir de dépenser davantage ou tout au moins de se procurer des choses de luxe qu'on ne pouvait se permettre il y a quelques années. La tension nerveuse et la fatigue qu'impose le travail de guerre, de même que l'anxiété, y sont peut-être aussi pour quelque chose. Mais, quelles qu'en soient les causes, le fait est que partout au Canada on constate, en comparaison de l'avant-guerre, une énorme augmentation des achats de boissons alcooliques, et il ne fait point doute que cette augmentation aurait continué si elle n'avait été entravée.

Il se manifeste ainsi un écart grandissant entre la demande et les produits disponibles. Prélever sur les réserves ne constituerait qu'un expédient temporaire qui aggraverait la situation. Le mieux à faire en vue d'assurer la continuité du service — dans l'intérêt même des consommateurs — c'est d'éviter autant que possible de puiser dans nos réserves et de réduire les ventes à un minimum raisonnable.

Il importe toutefois qu'un plan de ce genre, si judicieux et si bien approprié aux circonstances qu'il soit, reçoive l'appui loyal du consommateur. Les acheteurs devront par conséquent, ne fût-ce que dans leur intérêt personnel, réduire résolument leurs achats de spiritueux, comme ils l'ont fait pour une quantité d'autres produits et comme ils y sont habitués maintenant. La Commission des Liqueurs de Québec espère sincèrement que le public y consentira.

Publiée par

COMMISSION DES LIQUEURS DE QUÉBEC

Une découverte...

(Suite de la page 1.)
chesse de vie et des perspectives d'avenir de telle ou telle région.

"La nouvelle série d'émissions "Les hebdomas et le temps présent" contribuera davantage à mettre en lumière la respectabilité, la valeur et le rôle souvent obscur mais toujours déterminant des hebdomadaires dispersés aux quatre coins de la province. Déjà les voix de la Beauce, des Bois-Francs et des pays d'en haut se sont fait entendre et chaque fois nous sommes surpris et fiers de la valeur de ces journaux et de la véritable mission nationale, civique et sociale qu'ils poursuivent chacun dans leurs milieux.

"La Radio réalise donc aujourd'hui la plus magnifique entreprise qui soit: celle qui permet à tous les citoyens de pénétrer au coeur même de la vie de notre peuple; celle qui permet de parcourir plaines et vallées, villages et cités pour saisir toute la richesse de notre vie de société et de notre patrimoine ethnique. La radio met ainsi à la portée de tout un ensemble de problèmes, une foule de renseignements qui étaient hier encore le partage des spécialistes. La radio nous offre enfin par ce moyen le plus bel instrument d'émulation qui soit entre chacune de nos régions, de nos villes, de nos villages et de nos paroisses.

"Nous sommes fiers à juste titre que les journaux hebdomadaires du Canada français aient permis à Radio-Canada de pren-

dre une initiative si prometteuse. Pouvait-on trouver meilleur médium que les hebdomas pour pénétrer au centre même de la vie de chaque région? Que l'on songe seulement au rôle que joue le véritable hebdomadaire dans son milieu, l'influence qu'il exerce, l'orientation qu'il donne comme dispensateur d'études sérieuses, de commentaires constructifs, de suggestions fécondes, comme éveillé d'énergie et d'initiatives, et nous comprendrons alors que l'hebdomadaire soit la clef qui nous ouvre un vaste domaine de richesses insoupçonnées.

"Il est maintenant plus impérieux pour les hebdomadaires de se montrer à la hauteur de leur tâche, de leur mission, noble entre toutes, et à la radio d'attacher toute l'importance que commande un facteur aussi important."

Léonard ROY.

CE QUE LA RUSSIE PENSE DE L'AMERIQUE

A lire et à méditer ces commentaires que nous extrayons d'un récent numéro du "Droit" d'Ottawa:—

"M. Max Eastman, journaliste américain et ancien partisan du communisme, écrit, dans la dernière livraison du "Reader's Digest", que les Américains ne se comportent pas avec logique à l'égard de la Russie soviétique, qu'ils regardent faussement comme une sorte de démocratie économique très acceptable, comme un pays où les diverses classes

sociales, et particulièrement les classes paysannes et ouvrières, jouissent d'une liberté comparable à celle qui existe dans les pays capitalistes. M. Eastman prouve qu'il n'en est rien. Il trouve surtout étrange que les Américains publient toute une littérature de propagande en faveur de la Russie soviétique et célèbrent les grands anniversaires russes comme s'ils étaient des fêtes nationales des Etats-Unis. Il ajoute: "C'est là une politique tout à fait contraire à celle des Russes. Les orateurs soviétiques ne font aucun effort pour "vendre" la manière de vivre américaine à leurs compatriotes, ou pour réadapter notre système de la libre entreprise afin de le rendre mieux acceptable. Ils ne mettent sur pied aucune organisation "d'amis des Etats-Unis". Ils ne célèbrent pas nos fêtes nationales, ni ne tournent des films pour glorifier notre idéologie, ni ne tiennent des assemblées populaires pour exalter nos victoires à Guadalcanal et dans l'Afrique du Nord. Jusqu'à ce qu'ils furent blâmés par l'amiral Standley — un événement notable — ils étaient même mécontents de l'aide que nous leur envoyions. Ils ne publient aucun livre dans le but d'expliquer le système américain." Nous tombons au Canada dans les mêmes excès."

ARGUS.

NOUVEL HORAIRE

En vigueur le 27 Juin

Départ des Trois-Rivières:

Pour Montréal:

3.05 a.m. tous les jours
9.25 a.m. " " "
3.25 p.m. " " "
6.10 p.m. " " "
7.40 p.m. " " "

Pour Québec:

3.50 a.m. tous les jours
10.30 a.m. " " "
11.50 a.m. " " "
3.55 p.m. samedi seulement.
7.45 p.m. tous les jours.
9.25 p.m. excepté samedi.

Pour Shawinigan et G'Mère:

6.00 a.m. jours de semaine
11.55 a.m. " " "
4.00 p.m. tous les jours.
7.50 p.m. samedi seulement.
9.30 p.m. Excepté samedi.

Pour Grandes Piles:

8.00 p.m. jours de semaine.

CANADA,
Province de Québec,
District des Trois-Rivières.
No 7821.

COUR SUPERIEURE

Dame FLORIDA VEZINA, épouse commune en biens de Albert Gravel, contremaître, des cité et district des Trois-Rivières, Demanderesse

Vs

Le dit ALBERT GRAVEL, des cité et district des Trois-Rivières, Défendeur

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause ce jour.

Trois-Rivières, 19 juillet 1943.

Le Procureur de la demanderesse,

Pierre LEMIRE.
(22-29)



Valère DUBOIS

1606, rue Notre-Dame
Téléphone: 620

Clavigraphes
"ROYAL"

Machines à additionner
Caisses enregistreuses
Vente - SERVICE - Location
Machines à chèques



Pour tous vos
Combustibles

Appelez 437

- ★ PESEE AUTOMATIQUE
- ★ LIVRAISON RAPIDE
- ★ SERVICE IMPECCABLE
- ★ CHARBONS — HUILES - BOIS



HARBONNERIE
ST-LAURENT, Limitée

Des milliers de clients satisfaits.

Rue Du Fleuve. Succ. rue Milot

Pacifique Canadien

HERBASEPTOL

L'AMI DES BAIGNEURS,
L'antiseptique idéal et certain pour le traitement de la redoutable maladie que l'on appelle :

"L'HERBE A LA PUCE"
(Poison ivy)

Cette préparation tout à fait antiseptique peut être employée en toute sécurité et sans inconvénient pour la peau la plus délicate.

Deux ou trois applications sont suffisantes.

SEUL AGENT

LA

Pharmacie HOULE

1356, Notre-Dame,
Tél. 57
TROIS-RIVIERES

L'Hon. Maurice Duplessis



SERA A

Drummondville

Dimanche, le 25 juillet, à 8 h.p.m.
au Parc St-Frédéric

LE BRILLANT ORATEUR PARLEMENTAIRE ADRESSERA LA PAROLE A LA POPULATION DES COMTES DE DRUMMOND, ARTHABASKA, NICOLET, YAMASKA, ST-HYACINTHE, BAGOT, RICHMOND ET AUTRES.

LE CHEF DE L'UNION NATIONALE EST EN PLEINE VIGUEUR, ET SON ESPRIT VIF VOUS INTERESSERA.

EN CAS DE PLUIE, L'ASSEMBLEE AURA LIEU A L'ARENA.

J. H. René de Cotret, C.G.A.

Henri Ferron, C.A.
Roland Nobert, C.A.

RENE DE COTRET, FERRON & CIE

Auditeurs et Syndics
Comptables Licenciés

137, rue Radisson

Trois-Rivières

PROFITEZ-EN! VENEZ!

Le plus grand choix de sandales, souliers d'été et chaussures légères vous attend à notre magasin. C'est le temps des vacances! Portez une chaussure appropriée.

BALANCE de Souliers
blancs et autres couleurs \$1.92
d'été. Spécial.....

Nous pouvons vous assurer que nous avons exactement la chaussure qui vous convient. Notre longue expérience dans le commerce de la chaussure est votre garantie de satisfaction.



J. A. GOSSELIN

Représentant des marques
Hartt, Slater, et Dr M. W. Locke.

Service gratuit de Rayons-X permettant de vérifier l'ajustement.

1392, rue Hart

Tél.: 537

Trois-Rivières